



Ville de Saint-Brice-Sous-Forêt
Val d'Oise – territoire de 15 286 habitants

Responsable du conservatoire (H/F) à temps complet

Poste permanent, recrutement selon conditions statutaires

Cadre d'emplois catégorie A, B : professeurs territoriaux
d'enseignement artistique/ rédacteurs territoriaux/
assistants territoriaux enseignement artistique

Située à 20 km de Paris, dans le département du Val d'Oise, la Ville de Saint-Brice-Sous-Forêt bénéficie d'un cadre de vie harmonieux et paisible. Son dynamisme économique et urbain côtoie une nature verdoyante incarnée par la forêt domaniale de Montmorency toute proche.

Le responsable du conservatoire coordonne l'action pédagogique et artistique pour contribuer au rayonnement communal. Pour cela, il est à l'initiative de projets pédagogiques innovants, de manifestations et de partenariats avec différentes structures, tout en respectant les orientations politiques définies.

Missions :

- Elaborer le projet d'établissement en collaboration avec la responsable culturelle
- Décliner la politique de développement du conservatoire
- Effectuer une veille sur les innovations pédagogiques et artistiques
- Piloter des projets pédagogiques
- Définir la programmation annuelle
- Organiser des manifestations et des actions (concerts- scènes ouvertes, fête de la musique)
- Promouvoir les événements et les projets du conservatoire
- Mettre en place des actions pour sensibiliser de nouveaux publics
- Gérer l'équipe pédagogique (recrutement, évaluation, gestion des plannings, organisation de réunion de service ...)
- Piloter, identifier et optimiser les moyens humains, budgétaires et logistiques
- Organiser les inscriptions et les examens
- Assurer l'interface entre les familles et le conservatoire
- Développer des partenariats avec les acteurs locaux et l'éducation nationale
- Assurer la gestion budgétaire (réalisation et suivi du budget, gestion des commandes et des stocks)
- Gérer la régie technique des instruments

Vos atouts :

Vous possédez un certificat d'aptitude aux fonctions de professeur des conservatoires classés par l'Etat, un diplôme d'études musicales ou un diplôme national d'orientation professionnelle en musique.

Vous justifiez au moins d'une expérience réussie sur un poste similaire.

Vous avez une bonne connaissance de la fonction publique territoriale, notamment de la filière culturelle et des enjeux de la politique culturelle en matière d'accès aux pratiques artistiques.

Vous avez des capacités managériales reconnues et votre leadership vous permet d'animer les équipes.

Vous savez établir et suivre un budget.

Vous êtes reconnu(e) pour votre aisance rédactionnelle, votre capacité d'écoute.

Vous faites preuve de rigueur, d'anticipation, d'autonomie et d'esprit d'initiative.

Conditions d'exercice et avantages

Temps de travail : 37 heures hebdomadaires (11 ARTT) – Disponibilité en soirées et certains week-ends en fonction de la programmation

Rémunération statutaire et régime indemnitaire

Mutuelle et prévoyance collectives non obligatoires avec une participation employeur

CNAS

Poste à pourvoir rapidement

Les candidatures (lettre de motivation et CV détaillé) sont à transmettre à

Madame La Maire - par mail à : recrutement@saintbrice95.fr